



Château St-Sixte

Château St-Sixte

*Chacun de nous se doit participer à la protection
du patrimoine au coeur de l'identité de notre pays.
Votre don contribuera à soutenir des actions pour la mise en valeur
et l'accessibilité des monuments historiques et à en assurer
leur transmission aux générations futures.*

FAIRE UN DON

MERCI
pour vos dons

Aides fiscales

Pour les particuliers :
66% des dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour les sociétés :
60% des dons sont déductibles de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Pour les personnes imposées hors de France :
Se renseigner

Les chèques sont à libeller à l'ordre de :
«La Demeure historique»

et à envoyer à :
Association Château ST Sixte
Château Saint Sixte
57320 FREISTROFF

www.chateau-freistroff.com